

Jusqu'au 1er juin 2025

Appel à projets La Région fête le livre 2025

La Région Auvergne-Rhône-Alpes renouvelle son dispositif La Région fête le Livre, une subvention pour promouvoir la création éditoriale régionale en librairies.Les projets devront être réalisés entre le 31 mars et le 15 juillet 2025.

Dispositif La Région fête le livre

Dans le cadre de sa politique de soutien aux acteurs de la chaîne du livre, la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite encourager les librairies indépendantes qui valorisent les publications des éditeurs et auteurs régionaux, par des mises en avant et des rencontres.

Dans un contexte de surproduction éditoriale, la visibilité des publications régionales en librairie constitue un enjeu de diffusion pour les éditeurs indépendants, dont le modèle économique reste fragile.

Ce dispositif doit aussi favoriser les échanges interprofessionnels entre les acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires) à l'échelle régionale, et ainsi contribuer au renforcement de cet écosystème.

Objet de l'aide

Financer un espace de valorisation d'un fonds d'éditeurs régionaux (éditeurs indépendants dont le siège est implanté dans la région) et/ou d'auteurs régionaux (domiciliés fiscalement en région), ainsi qu'un ou plusieurs événements dans les murs de la librairie et en lien avec le fonds valorisé, en présence d'un auteur et/ou d'un éditeur régional (dédicace, rencontre, atelier...).

Pour en savoir plus :

- Consulter l'article de présentation du dispositif sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (nouvel onglet).
- Consulter le réglement du dispositif La Région fête le livre en PDF.

Les ressources à votre disposition

Pour vous aider à construire votre projet, vous pouvez vous servir des ressources suivantes :

La magnifique tournée

L'association Éditeurs indépendants en Rhône-Alpes et Auvergne met à disposition des libraires un catalogue d'actions culturelles conçues par ses adhérents. Ces propositions sont pensées pour être simples à mettre en œuvre : tout le travail de préparation a été réalisé en amont, il suffit de prendre contact avec l'éditeur pour organiser l'événement. Consulter le catalogue des actions culturelles proposées par les éditeurs régionaux (nouvel onglet).

L'annuaire des éditeurs indépendants d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'agence met à disposition des professionnels un annuaire et une cartographie des éditeurs indépendants. Trier, filtrer, visualiser les maisons d'édition régionales proche de votre librairie. Les coordonnées des professionnels sont accessibles pour faciliter la prise de contact.

Consulter à l'annuaire des éditeurs indépendants d'Auvergne-Rhone-Alpes (nouvel onglet).

La cartographie des éditeurs indépendants d'Auvergne-Rhône-Alpes

L'agence met à disposition des professionnels un annuaire et une cartographie des éditeurs indépendants. Trier, filtrer, visualiser les maisons d'édition régionales proche de votre librairie. Les coordonnées des professionnels sont accessibles pour faciliter la prise de contact.

Consulter la cartographie des éditeurs indépendants d'Auvergne-Rhone-Alpes (nouvel onglet).

Le site Auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes

Le site ressource « Auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes » est une publication de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture destinée à tous ceux qui souhaitent lire et faire lire les auteurs qui vivent et travaillent dans la région, mais aussi les inviter dans leurs établissements pour monter avec eux des projets d'écriture ou de lecture, des ateliers, ou simplement parler de leur travail. Consulter le site Auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes (nouvel onglet).

Projets éligibles

Les projets doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Mise en valeur, au moyen d'un espace dédié (table thématique, vitrine...) et pour une durée de deux semaines minimum, d'un fonds d'éditeurs régionaux (éditeurs indépendants dont le siège est implanté dans la région) et/ou d'auteurs régionaux (domiciliés fiscalement en région);
- Organisation d'au moins un événement, dans les murs de la librairie et en lien avec le fonds valorisé, en présence d'un auteur et/ou d'un éditeur régional (dédicace, rencontre, atelier...);
- Le projet doit se tenir entre le 31 mars et le 15 juillet.

Montant de l'aide

Subvention forfaitaire d'un montant de 1 500 €.

Bénéficiaires et conditions d'éligibilité

Les porteurs de projet doivent respecter les conditions cumulatives suivantes :

- Librairie indépendante relevant du code APE 4761Z;
- Dont le siège est implanté en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Réalisant un chiffre d'affaires d'au moins 50 % en livres neufs ;
- Ne pas être déjà bénéficiaire d'une aide au titre du volet « Action culturelle » du Contrat de filière Livre.

Un porteur de projet ne peut déposer qu'une seule candidature par année civile.

Déposer une demande

Dépôt des demandes sur <u>le portail des aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (nouvel onglet)</u>.

Contact

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec le service Industries culturelles et créatives de la Direction de la culture et du patrimoine de la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- $\bullet \ \underline{laregion fetelelivre@auvergnerhonealpes.fr}$
- 04 26 73 48 25

Dernière édition : 13 nov. 2025 à 10:25

https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/appel-a-projets-la-region-fete-le-livre-2025